



CFA DES MÉTIERS TECHNIQUES
DU SPECTACLE VIVANT
ET DE L'AUDIOVISUEL

Madame, Monsieur,

Vous avez exprimé votre intérêt pour les **BTS audiovisuel** dispensés par le Centre de Formation des Apprentis du Spectacle vivant et de l'Audiovisuel, et nous vous en remercions.

Vous trouverez ci-joint les documents concernant la session 2018/2020 que nous vous demandons de bien vouloir lire attentivement :

- Fiche descriptive de la formation que vous avez choisie
- Dossier de candidature à compléter
- Plaquette de présentation du CFA
- Récapitulatif des étapes d'admission au CFA

Pour faire acte de candidature, nous vous invitons à noter les étapes nécessaires à votre admission

- **Etape 1 : vérifier que vous remplissez les conditions d'admissibilité**
- **Etape 2 : faire acte de candidature** jusqu'au 30 mars 2018
- **Etape 3 : satisfaire aux épreuves préalables** qui auront lieu de mi-avril à mi-mai 2018
- **Etape 4 : signer un contrat d'apprentissage** avec une entreprise du secteur

Voir le détail de ces étapes dans le document récapitulatif ci-joint

Pour en savoir plus, vous avez la possibilité d'assister aux portes ouvertes d'Ina Sup, le vendredi 16 février 2018, et du lycée Evariste Galois, le samedi 10 mars 2018.

En vous remerciant de l'intérêt que vous portez à notre établissement, recevez nos sincères salutations.

Jérémie Vivier
Responsable opérationnel du CFA